Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire du CT FFME 25

Le mercredi 21 février 2024 à 19h00
Salle Marie Paradis - 13 Avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON

Présents :
BARBIER Daniel - *CT FFME 25 / USB MONTAGNE*
BLANCHON Gilles - *CT FFME 25*
GIRARDET Dominique - *USB MONTAGNE*
GUILLOT François - *LIGUE BFC*
KIENE Jérôme - *CT FFME 25 / CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE*
LARDIER Fabien - *GAHM*
PAILLARD Stephan - *CT FFME 25 / VERTICOOL*
VERAT Virginie - *CT FFME 25 / ENTRE-TEMPS*

Excusés :
BOUCHAN Luc PAS DE LEZARD
DELACHAUX Nicolas - *LES TICHODROMES*
GRISON Oriane - *CT FFME 25 / USB MONTAGNE*
SIMON Eric - *ENTRE TEMPS ESCALADE*

Ordre du jour :

1. Assemblée générale extraordinaire :
- Modifications statutaires

2. Assemblée générale ordinaire
2.1 Rapport moral et d'activités
2.2 Bilan financier
2.3 Projets d'actions 2024.
2.4 Projet de budget.
2.5 Montant des cotisations.
2.6 Nomination des 2 représentants du CT à l'AG nationale
2.7 Questions diverses.

Quorum:

Il est atteint avec la présence de 6 clubs sur 10 représentant 1061 /1439 licenciés.
Le président du CT FFME 25 remercie l'association Entre-Temps d'accueillir cette AG dans leurs locaux.

Club	Nb licenciée saison 22-23	Présent	Nb voix
U.S.B. MONTAGNE	222	oui	222
GROUPE ALPIN HTE MONTAGNE	147	oui	147
FROGGLE ROC	104	non	
VERTICOOL	55	oui	55
LES TICHODROMES	132	non	
EDENROC	33	non	
ENTRE-TEMPS	584	procuration	584
LA VOUIVRE	48	non	
PAS DE LEZARD	53	procuration	53
CLUB D'ESCALADE RUDIPONTAIN	61	oui	61
TOTAL	**1439**		**1061**

1. Assemblée générale extraordinaire :

- Modifications statutaires

Lors de l'AG nationale 2023 de Corte les statuts type des CT, Ligues et ceux du national ont fait l'objet de modifications. Les statuts du CT ont donc été actualisés sur la base des nouveaux statuts type, transmis aux clubs avant l'AGE et doivent faire l'objet d'un vote d'approbation.

Vote : 0 abstention, 0 contre, 6 pour, voté à l'unanimité des clubs représentés

2. Assemblée générale ordinaire

2.1 Rapport moral et d'activités

1.1 Evolution des effectifs

1439 licenciés pour la saison 2022-2023 : très importante augmentation la saison passée (+24%), un grand bravo aux clubs pour la qualité de leur accueil et pour le travail fourni tout au long de la saison.

Années	Effectifs	Evolution
2011-2012	987	-8%
2012-2013	966	-2%
2013-2014	981	2%
2014-2015	1099	12%
2015-2016	1029	-7%
2016-2017	1060	3%
2017-2018	1197	13%
2018-2019	1183	-1%
2019-2020	1267	7%
2020-2021	1121	-11%
2021-2022	1159	3%
2022-2023	1439	24%

1.2 Gestion des SNE

- Conséquence du déconventionnement : un seul site interdit à la pratique : le porche de la Sarrazine
- Prise de compétence par les Collectivités et signature de contrat de contrôle et d'entretien : Cocom Doubs Baumois, Pays de Maiche et Portes du Haut Doubs, Ville d'Ornans pour un montant de 23500 €.
- Démarches en cours : Pont de Roide, Rurey.
- Equipement nouvelles voies : une vingtaine sur la falaise de la cendrée et autant sur les sites de Baumes les Dames

1.3 Poste agent de développement

Rappel des objectifs :
- Gestion, entretien et développement des SNE
- Aide aux développements des clubs et des activités de la FFME sur le département
- Edition topo guide d'escalade

Douzième année d'activité depuis la création du poste.

Bilan des actions réalisées en 2023

En résumé, une part importante consacrée à la formation (38%) et la gestion des SNE (20%). Le solde consacré aux encadrements (13%), aux topos (1%) et à la gestion administratives et aux réunions (28%).

Type prestation	Montant
Formations ligues BFC	4761.14€
Formations nationales (DE, CQP)	13468.60 €
Prestations externes	3331 €
Clubs FFME	1716 €
Contrat Contrôle et entretien	23561 €
Jury, évaluation, formation, entretien facturés au CT par BE externe	- 7220 €
Total	**30818.85 €**

Montant total légèrement inférieur à l'année passée avec une baisse sur la formation mais une augmentation sur les contrats relatifs aux SNE.

1.4 Topoguides d'escalade

Topo départemental :

1895 ex vendus au 31/12/2023 sur les 3500 imprimés dont 1301 ex vendus en 2022 et 594 en 2023. A ce rythme (500u/an), le topo devrait être épuisé d'ici fin 2026.

Toutes les nouveaux secteurs et voies sont décrites sur le site du CT « SNE/ nouvelles voies ».

Autres Topos (Rurey, BLD et Clémont) :

Peu ou pas de demande, les topos sont proposés comme lots aux compétitions du département.

1.5. Site internet

En moyenne 4 visites par jour depuis début 2023.
Il est principalement utilisé pour :

- télécharger les convocations et les comptes rendus de réunion.
- s'informer sur les SNE et les nouvelles voies équipées.
- récemment, s'informer sur les compétitions de la coupe de FC.

Peu d'infos intégrées, les clubs peuvent nous faire remonter tous ce qui leur semble utile d'être diffusées sur le site.

1.6. Equipe départementale jeunes

Projet lancé en 2023 et coordonné par Quentin Steiner, l'objectif est de proposer aux meilleurs jeunes (12 cette saison puis 16 la suivante) du département de faire 3-4 journées sur les grosses SAE du quart nord-est et un séjour prolongé en été pour participer à une compétition dans les alpes.

1.7. Aide à l'organisation des épreuves de la coupe de FC

Également coordonnée par Quentin avec l'aide de Loic. Objectif d'homogénéiser les différentes épreuves en proposant une aide technique (ouverture) et matériel (tablette).

Merci à Quentin pour le travail de qualité réalisé sur ces deux derniers projets.

Vote du rapport moral : 0 abstention, 0 contre, 6 pour, voté à l'unanimité des clubs représentés.

2.2 Bilan financier

Présentation par Daniel Barbier, trésorier du CT25 (voir pièce jointe).
Un grand merci à lui pour le travail réalisé tout au long de l'année.

Vote du bilan financier : 0 abstention, 0 contre, 6 pour, voté à l'unanimité des clubs représentés.

2.3 Projets d'actions 2024

Gestion des SNE :
Poursuite des démarches avec les différentes COCOM, communes pour l'entretien des SNE.
Equipement de nouvelles voies sur divers sites.

Promotion SNE : vente groupée topo du doubs, rassemblement pour les 40 ans du site de la cendrée (mi-juin, organisé par Verticool)

Aide aux clubs pour création SAE, labellisation, développement des activités.
Poursuite équipe départemental jeunes et aide à l'organisation CDFC

Demande de mise en retraite progressive de Gilles Blanchon : de 100% à 80%, les démarches sont en cours. Embauche au 1er mai d'un second salarié en CDI à mi-temps : fiche de poste et conditions en cours de rédaction à valider par le comité directeur (mi-mars) pour proposition à Quentin Steiner fin mars.

2.4 Montant des cotisations

Le montant de la saison 2023-2024 est de 9,25€ réparti de la manière suivante :
- 7.25 € correspondant à la participation au financement du poste de conseiller technique,
- 2 € correspondant à l'aide attribuée au CT par la FFME national,
Proposition pour la saison 2024-2025 : maintenir le montant actuel

Vote de la proposition : 0 abstention, 0 contre, 6 pour, voté à l'unanimité des clubs représentés.

2.5 Projet de budget

DEPENSES		RECETTES	
Postes agent de développement	62500 €	Formations et encadrements FFME	15000 €
Achat de matériel (équipement falaise, informatique, etc.)	9000 €	Formations et encadrements externes	3000 €
Assurances	600 €	Contrôle-entretien SNE	25000 €
Frais de fonctionnement	1000 €	Vente de topo	12000 €
Equipe départemental jeune	3000 €	Cotisations licenciées	12000 €
Organisation CDFC	1000 €	Subventions	10000 €
		Intérêts	100 €
Total dépenses	**75600 €**	Total recettes	**75600 €**

VOTE du budget : 0 abstention, 0 contre, 6 pour, voté à l'unanimité des clubs représentés.

2.6 Nomination des 2 représentants du CT à l'AG nationale

- *Vote des 2* représentants du CT25 à l'AG FFME nationale : Virginie VERAT et Jérôme KIENE. Suppléants : Daniel BARBIER et Fabien LARDIER

2.7 Questions diverses :

- Rappel Info de la part du CT : Chaque club peut solliciter Gilles (en tant qu'employé CT) gratuitement à hauteur de 2h pour évoquer tout sujet, piste de développement, encadrements envisagés avec le CT.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 21h30 et une collation est offerte.

Le Président, Paillard Stephan